

Saint-Pierre de Vertheuil

Jean Cabanot

Publié dans *Société française d'archéologie*,
Congrès archéologique de France, Bordelais et Bazadais, 145e session, 1987, 1990

L'histoire et en particulier la date et les circonstances précises de la fondation de l'abbaye de Vertheuil sont mal connues¹. On admet cependant assez généralement² qu'il faut reconnaître en Guillaume VIII d'Aquitaine (1058-1086) le « uenerabilis comes Pictauiensis, fundator ecclesie uestre » mentionné dans une bulle du 14 mai 1179, par laquelle Alexandre III prenait sous sa protection l'abbaye, placée sous la règle des chanoines, et

confirmait ses droits et ses devoirs³. Quant au choix du lieu, il s'explique aisément : le village de Vertheuil se trouve placé à la limite de la zone sablonneuse couverte de landes et de bois et des terres fertiles bordant la Gironde, distante d'une lieue et demie à peine ; des découvertes archéologiques attestent l'occupation du site à l'époque moustérienne, puis au bronze moyen⁴ et l'on a proposé d'y voir le Noviomagus cité par Ptolémée, sans doute sur

1 - Les « tiltres, terriers, papiers et documans » de l'abbaye, qui avaient été « mis en estat pendant quatre années » et « placés dans un cabinet à dix-huit estages » à la fin du XVIIe siècle (Arch. dép. Gironde, G I 137), ont été les uns emportés par l'évêque de Bazas, dernier abbé commendataire, les autres saisis en 1791 par les envoyés du district de Pauillac ; tous sont aujourd'hui perdus : F. Jouannet, *Statistique du département de la Gironde*, Paris, 1837-1840, t. 2, 1re partie, p. 189 ; Id., *Rapport sur l'église de Vertheuil en Médoc* (dossier historique remis à la Commission des Monuments historiques du département de la Gironde lors du classement de l'édifice). Des listes d'abbés du XIIe au XVIIIe siècle ont été données dans : *Gallia Christiana*, t. 2, col. 886-887, et dans : abbé Baurein, *Variétés bordelaises ou Essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux*, Bordeaux, 1876, p. 334-339. Enfin, de nombreux documents de la série G des Archives départementales de la Gironde concernent l'abbaye ou les religieux, mais seuls quelques comptes rendus de visites pastorales apportent des renseignements sur l'église : G 24 (XVe s.), G 609 (1667), G 639 (1659).

2 - Charles Higounet, *Bordeaux pendant le haut Moyen Âge*, Bordeaux, 1963, p. 124.

3 - Wilhelm Wiederhold, *Papsturkunden in Frankreich*, t. 7, *Gascogne, Guienne und Languedoc*, Berlin, 1913, n° 109, p. 154-156. Une annexe du *Compte rendu des travaux de la Commission des Monuments historiques du département de la Gironde pendant l'année 1847-1848*, Paris, 1848, p. 17-18, fait état, malheureusement sans donner de référence, d'une « charte de Vertheuil » par laquelle Giraldu, fils d'Acfredus, capitaine de Vertheuil, aurait confirmé en 1081 une donation faite par son père à l'église du lieu ; Guillaume VIII, comte de Poitou, aurait ratifié l'acte en « investissant l'abbaye du tout comme un alleu ».

4 - Robert Étienne dir., *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962, p. 40, 53.

5 - *Ibid.*, p. 136, 148 et 296. On a fait état de découvertes antiques dans les environs immédiats, mais le seul vestige aujourd'hui connu est un tambour de colonne cannelée qui a été réutilisé comme margelle de puits dans la cour de l'abbaye.

la voie antique de Bordeaux à Soulac⁵.

Dès le XI^e siècle⁶, un château se dressait en ce lieu sur un terre-plein qui domine les environs d'une dizaine de mètres. L'importance stratégique qu'il devait bientôt acquérir explique sans doute en partie la décision de créer auprès de lui une communauté de chanoines⁷ dont la bulle de 1179 révèle l'étendue des possessions un siècle après la fondation⁸.

En 1572, le comte de Castillon à la tête de troupes réformées s'empare de Vertheuil. L'église est dévastée. Un certain relâchement s'ensuivra et, en 1667, ordre sera donné au prieur claustral de demander au supérieur de l'abbaye de Chancelade dont dépend désormais Vertheuil six religieux réformés qui devront, avec les six déjà résidents, rétablir la discipline régulière et le service divin⁹.

D'importants travaux seront entrepris au siècle suivant : réparations au monastère, pour lesquelles le prieur claustral doit emprunter 20 000 francs à rentes viagères en 1750, construction du logis de l'abbé en 1766.

En 1792, l'abbaye est vendue comme bien national. Il n'en subsiste plus aujourd'hui qu'une aile, qui est depuis 1973 la propriété de la commune : on peut y voir les arcades, retrouvées en 1875, par lesquelles la salle capitulaire s'ouvrait sur le cloître¹⁰.

Les restaurations de l'église au XIX^e siècle

En 1732, deux maîtres architectes de Bordeaux avaient signalé que l'église de Vertheuil était fort négligée. Les charpentes leur avaient paru dans un état particulièrement lamentable, et si le gros œuvre dans son ensemble leur avait semblé moins atteint, ils avaient constaté que trois voûtes du bas-côté nord et une du bas-côté sud étaient fendues ; pourtant, ils avaient simplement conseillé d'arrêter le mouvement par des tirants de fer¹¹.

Un siècle plus tard, la situation avait considérablement empiré. Peu après le classement au nombre des édifices historiques le 26 sep-

6 - Certains éléments encore conservés et d'autres que l'on voyait au siècle dernier sont peut-être de cette époque : Léo Drouyn, *La Guienne militaire, Histoire et description des villes fortifiées, forteresses et châteaux construits dans le pays qui constitue actuellement le département de la Gironde pendant la domination anglaise*, Bordeaux-Paris, 1865, p. 217-221 ; Jacques Gardelles, *Les châteaux du Moyen Age dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, Paris, 1972, p. 49-50 et 232.

7 - La création de cette abbaye mérite d'autant plus de retenir l'attention que l'on connaît l'extrême rareté des communautés de chanoines dans la Gascogne du XI^e siècle. Mais on sait également les motifs très divers qui pouvaient inspirer une telle fondation : J.-F. Lemaignier, *Aspects politiques des fondations de collégiales dans le royaume de France au XI^e siècle*, dans *La vita comune del clero nei secoli XI e XII*, Atti della Settimana di Studio, Mendola, 1959, Milan, 1962, t. 1, p. 19-49. Ces motifs sont en particulier transparents pour la création des communautés de Loarre en Aragon et d'Ager en Catalogne. Pour cette dernière, voir surtout : Marcel Durliat, *L'abbatiale d'Ager, sa place dans l'art catalan*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1973, p. 64-93, surtout p. 66-67.

8 - On compte en particulier parmi ces possessions des terres de défrichement (artigues) et des vignes : Ch. Higounet, *Bordeaux pendant le haut Moyen Age...*, ouvr. cit., p. 240, 250 et 252. Par la suite, ce domaine se ré-

duira considérablement. A Vertheuil même, dont le château était passé en 1489 sous l'autorité du chapitre de la cathédrale Saint-André de Bordeaux, l'abbaye ne conservera plus qu'« un petit destroit entre quatre croix, appelé la Sauvetat de l'abbaye... » (Arch. dép. Gironde, G 479). Cette juxtaposition de deux pouvoirs ecclésiastiques devait entraîner au cours des siècles bien des contestations et des procès que rappellent nombre de pièces des Archives départementales.

9 - Archives départementales de la Gironde, G 609. L'abbaye avait compté 15 religieux en 1483 (G 274).

10 - Dans l'abbaye, ces arcades et un escalier sont seuls classés Monuments historiques, les façades et les toitures n'étant qu'inscrites à l'inventaire supplémentaire. L'église est tout entière classée, de même que les fonts baptismaux, les stalles et le lutrin qu'elle abrite.

11 - J.-A. Brutails, *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux, 1912, p. 121-122. En 1667 déjà, un procès-verbal de visite pastorale signalait « la voute de leglise et tout le bastiment de l'abbaye menacent ruine faute de couverture et de reparations necessaires [...] la charpente de ladite eglise menace ruine, se trouvant diverses poutres et chevrons rompus et pourris [...] Et parce que faute de tenir l'eglise bien couverte, la voute se trouve percée en divers endroits [...] La muraille [...] se trouve fort gastée, salie par la pluye qui degoutte du long d'icelle (Arch. dép. Gironde, G 609).

tembre 1840, un rapport de l'architecte Jules Robert indique que les murs nord et sud de la nef, qui accusent un surplomb de 30 à 35 centimètres, doivent être réparés sur 12 à 15 mètres, et que les voûtes et doubleaux des collatéraux sont disloqués. Assez paradoxalement, ce rapport envisage cependant la suppression d'un des contreforts septentrionaux qui, comme les deux autres du reste, n'est pas placé « dans la direction des piliers intérieurs », et il préconise son remplacement par une simple chaîne en pierre de Bourg. Il faudrait aussi reprendre les contreforts de l'angle nord-ouest et refaire certaines voûtes des collatéraux exactement comme elles sont¹².

Les travaux effectivement réalisés en 1841-1843 sous la responsabilité de l'architecte bordelais Thiac seront beaucoup plus importants¹³ : 29 mètres de murs gouttereaux seront alors démolis jusqu'à 1m50 de profondeur et rebâti sur le même emplacement, et l'on referra de même la plupart des voûtes des collatéraux. Mais on apprend bientôt que ces réfections, mal surveillées par l'architecte¹⁴ et effectuées sans les précautions nécessaires, ont encore aggravé l'état de certaines parties conservées, le clocher nord en particulier, qu'il faut étayer d'urgence.

Un rapport établi le 10 mai 1848 par un entrepreneur de Pauillac devait définir avec beaucoup de précision les désordres intervenus,

leurs causes et les remèdes à leur apporter : l'ébranlement provoqué par la démolition du mur nord avait été d'autant plus néfaste que les pilastres, colonnes, dossierers et angles de plusieurs piliers, qui « ne sont qu'un revêtement en pierre dure posée en carreau d'une faible épaisseur sans liaison avec le moëllonnage de l'intérieur du pilier, se détachent de ce massif, n'y étant pas liés ». Par ailleurs, on avait antérieurement supprimé sur 3 mètres de hauteur la partie inférieure de certaines colonnes faisant face à la nef. Le cinquième pilier sud était le plus atteint et devrait être refait, mais il faudrait aussi renforcer tous ceux qui portaient le poids du clocher¹⁵.

L'architecte Abadie, chargé en 1849 de diriger les travaux, se contente de faire poser de nouveaux étais en 1850 et 1855 et finalement, c'est un autre architecte, Courau¹⁶, qui présente en 1859 un projet prévoyant la reprise en sous-œuvre d'un pilier de la nef, la reconstruction d'un pilier du chœur et d'un autre de l'avantchœur, et enfin l'ouverture d'une porte dans le mur ouest¹⁷ ; à l'exception du dernier point, rejeté par la Commission des Monuments historiques, ces travaux seront effectués en 1863-1864. Par la suite, le clocher nord inspirera encore plusieurs fois des inquiétudes et il fera l'objet de nouveaux travaux, en particulier en 1912, 1938 et 1956-1957.

12 - Archives des Monuments historiques, Vertheuil ; Archives départementales de la Gironde, série O.

13 - L'imprécision des descriptifs, devis et rapports correspondant aux travaux effectués en 1842-1843, mais également à des campagnes plus récentes, quelques erreurs aussi dans les plans rendent difficile la datation précise de certains travaux. Un plan publié par J.-A. Brutails en 1912 pourrait indiquer que l'on avait dans un premier temps conservé en les épaississant deux des contreforts anciens du collatéral nord, que l'on avait supprimé le troisième comme le préconisait Jules Robert, et que l'on en avait ajouté deux autres plus réduits contre la partie occidentale du mur reconstruit : Jean-Auguste Brutails, *Les vieilles églises...*, ouvr. cit., p. 121, fig. 149. Je n'ai pas retrouvé de mention des travaux qui ont permis de remplacer tous ces contreforts par deux seulement, correspondant paradoxalement à des piles faibles de l'intérieur, ni de la reconstruction pourtant manifeste d'une portion du mur méridional, entre l'extrémité de la première tra-

vée anciennement couverte d'ogives et le contrefort le plus proche de l'avant-corps du portail.

14 - La négligence de Thiac est en particulier mise en cause dans une lettre adressée au préfet par le sous-préfet de Lesparre le 7 novembre 1847. (Arch. dép. Gironde, série O).

15 - Archives des Monuments historiques, Vertheuil.

16 - Un autre projet avait déjà été établi par le même Courau le 12 février 1848, mais il n'avait pas été retenu ; il prévoyait en particulier la reprise de trois piliers en sous-œuvre, de plusieurs arcs et de fondations de murs, ainsi que la construction d'arcs-boutants autour de l'abside. On devait aussi déboucher des baies au chevet, réparer le portail, édifier une sacristie.

17 - Cette ouverture, qui avait déjà été ordonnée à la suite de la visite épiscopale de 1667 (Arch. dép. Gironde, G 609), avait été envisagée par Jules Robert en 1840 et par Courau lui-même en 1848.

Le parti architectural

L'église de Vertheuil comporte trois nefs exactement prolongées par un chevet à déambulatoire, sans l'intermédiaire d'un transept. Les nefs sont séparées par une alternance de piles fortes et de piles faibles; à l'exception des deux premières du collatéral sud qui sont dotées de voûtes d'arêtes, toutes leurs travées sont couvertes de voûtes d'ogives séparées par des doubleaux correspondant aux seules piles fortes pour la nef centrale, à toutes les piles pour les collatéraux.

L'abside est délimitée par des piles quadrilobées, sa travée droite par des murs différemment percés au nord et au sud; toutes deux sont également couvertes de voûtes d'ogives. Le déambulatoire, de plan polygonal, comporte, sur toutes les travées sauf une qui est voûtée d'ogives, de curieux berceaux transversaux de forme tronconique; il s'ouvre à l'est sur une chapelle rectangulaire voûtée en berceau, au nord-est et au sud-est sur des chapelles semi-circulaires couvertes d'un cul-de-four. À la jonction du chevet et de la nef s'élèvent deux clochers dissymétriques, l'un carré puis octogonal et très orné au nord, l'autre rectangulaire et très simple au sud; on accédait au premier par un escalier disposé dans un gros pilier intérieur et aujourd'hui muré; on monte encore au second par une tourelle accolée à son flanc¹⁸.

On perçoit d'emblée le caractère fort insolite que confèrent à un tel parti plusieurs dispositions rares sinon uniques: absence d'un transept entre la nef et le déambulatoire, forme rectangulaire de la chapelle d'axe, forme des piles du rond-point et des voûtes du déambulatoire, emplacement des deux clochers et de l'escalier nord. L'impression de discordance que donne la juxtaposition d'éléments d'esprit manifestement aussi différent s'accroît encore lorsque l'on considère la diversité des procédés de construction et en particulier des appareils mis en œuvre. Mais toutes ces

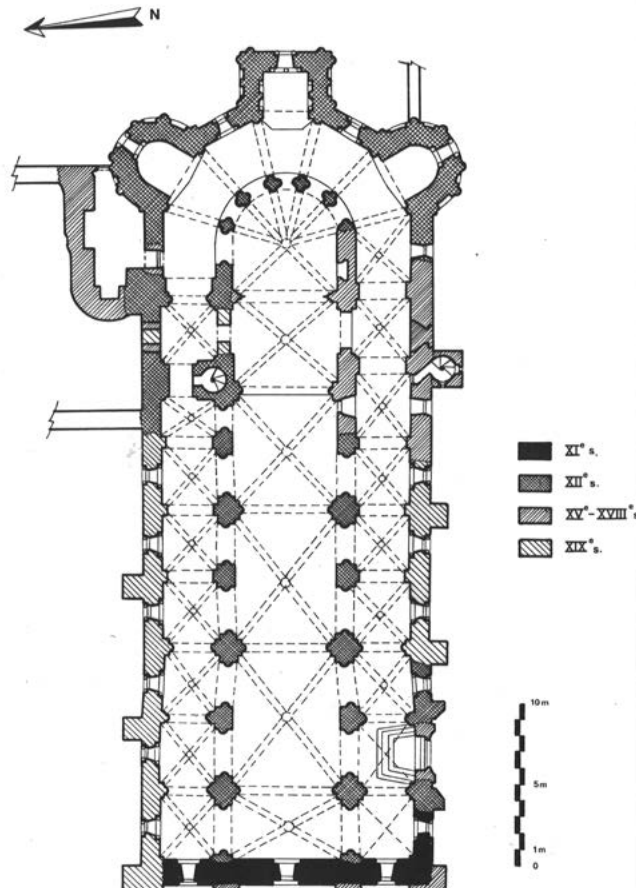


Fig. 1: Plan de l'église (J. Cabanot).

particularités, et aussi les quelques renseignements que peuvent fournir les rapports et les documents graphiques du XIXe et du XXe siècle permettent de reconstituer avec suffisamment de précision l'histoire assez complexe de l'édifice.

Pour plus de clarté, il faut d'emblée délimiter l'apport des réfections les plus récentes. La comparaison du plan actuel (Fig. 1) avec celui qui accompagnait les dossiers de 1840, montre l'importance des travaux effectués dans l'intervalle: on constate en effet que toutes les voûtes d'ogives du collatéral nord et les quatre plus occidentales du collatéral sud n'existaient pas en 1840, où ces parties étaient couvertes de voûtes d'arêtes analogues à celles qui sont conservées sur les deux

18 - L'édifice comporte encore une sacristie couverte d'un berceau et enveloppant une partie de la chapelle nord-est, et, sous le chœur, un caveau sépulcral que l'on a parfois pris pour une crypte, et qui était déjà considéré comme « ancien » en 1723: Arch. dép. Gironde, E Suppl. 3914.

premières travées du collatéral sud. Tout aussi différente est la répartition des contreforts du collatéral nord représentés sur les deux plans.

On laissera aussi provisoirement de côté d'assez nombreux éléments qui apparaissent déjà sur le plan ou sur la coupe longitudinale de 1840, mais qui présentent tous les caractères d'œuvres du XVe ou du XVIe siècle : c'est le cas des voûtes d'ogives de l'abside et de sa travée droite, de la nef, de la dernière travée du collatéral sud et des deux suivantes du déambulatoire¹⁹ ; c'est le cas aussi de la partie du mur gouttereau méridional qui correspond à ces dernières voûtes²⁰, de l'ensemble de la tour méridionale et de la tourelle d'escalier qui lui est accolée ; c'est le cas enfin de l'étage supérieur percé de meurtrières qui, au-dessus des trois chapelles, dissimule le sommet des murs du déambulatoire, avec sa corniche portée par des modillons (Fig. 3).

L'état antérieur au XVe siècle que l'on peut ainsi restituer différait de l'actuel par de nombreux points : la présence, au-dessus de la nef et de l'abside principales, d'un berceau et d'un cul-de-four dont on voit encore des restes parfaitement significatifs au-dessus des voûtes d'ogives (Fig. 2 bis) ; l'unité des procédés de couverture de chacune des autres parties - des berceaux transversaux sur tout le déambulatoire, des voûtes d'arêtes analogues aux deux conservées à l'extrémité sud-ouest

sur la totalité des collatéraux ; l'élévation plus réduite des chapelles ; enfin la présence probable, à la jonction du déambulatoire et du collatéral sud, d'un second clocher analogue à celui du côté nord.



Fig. 2 : Ancienne baie aujourd'hui murée (photo R. Jarris)

Dans cet état, l'édifice était sans doute bien plus simple et plus homogène qu'actuellement, mais on peut être surpris d'y retrouver déjà une grande part des particularités et même des discordances qui ont été signalées dans les procédés et les partis de détail. Les différences étaient particulièrement sensibles entre les murs des deux extrémités : la façade occidentale, très

austère, était bâtie en petits moellons, renforcée par des contreforts larges et percée de fenêtres sans décor fermées par un arc de claveaux étroits ; dans le chevet en revanche régnait le moyen appareil, raidi par des demi-colonnes, animé par des arcades isolées ou en files, percé de fenêtres de dimensions diverses et parfois démesurées mais toujours encadrées à l'intérieur et à l'extérieur par des colonnettes et des chapiteaux.

Entre ces deux parties si différentes, qu'en était-il des murs de la nef qui les reliaient ? Deux séries d'indices permettent de l'imaginer. La faible épaisseur des trois contreforts du mur nord figurés sur le plan de 1840 et leur disposition qui ne répond guère aux exigences du parti voûté de l'intérieur semblent déjà indiquer que l'on pouvait avoir affaire à un mur

19 - Le plan de 1840 présente ici une inexactitude : on peut en effet constater aujourd'hui que la travée précédant la chapelle sud-est du déambulatoire est couverte d'une voûte d'ogives assez basse mais ancienne ; en revanche, la plus occidentale des trois travées sur lesquelles le plan figure des voûtes d'ogives est couverte d'une voûte du XIXe siècle. Il faut donc déplacer d'une travée vers l'est les trois voûtes d'ogives indiquées.

20 - À l'est, le début de la réfection est marqué à l'extérieur par l'interruption d'un bandeau situé à mi-hauteur ; à l'intérieur, il se situe à côté du piédroit oriental de la fenêtre, qui a été conservé avec sa colonnette. Au-delà de ces trois travées, on s'était sans doute contenté de renforcer les contreforts qui apparaissent plus épais qu'au nord sur le plan de 1840. Le mur correspondant a donc dû être refait à son tour au XIXe siècle.

ancien, ultérieurement renforcé sur sa face interne par des pilastres ou des colonnes engagées dans un dossieret. Cette hypothèse est corroborée par la présence, dans les combles, de restes assez importants des murs qui séparaient les trois vaisseaux avant la construction des berceaux et des voûtes d'arêtes du parti roman : ces éléments, contre lesquels s'appuient les départs des berceaux de la nef (Fig. 2 bis), apparaissent faits d'assises de petit appareil, encore percées, à moins d'un mètre de leur sommet actuel, de plusieurs ouvertures - sept au nord, cinq au sud -, toutes fermées par des claveaux étroits comme les fenêtres de la façade occidentale, mais de forme et de proportions assez diverses²¹, puisque leur largeur à l'extérieur varie de 0m60 à 0m90 et que certaines comportent un arc retombant en retrait sur les piédroits.

En constatant ces irrégularités, et en observant que toutes ces baies (Fig. 2), qui sont aujourd'hui pour la plupart murées, sont grossièrement appareillées et qu'aucune n'est ébrasée, J.-A. Brutails en avait conclu qu'elles devaient avoir été simplement « destinées à surveiller le berceau central et à amener un peu de lumière dans les combles des collatéraux »²². Plusieurs faits rendent une telle explication bien peu vraisem-

blable : on peut noter tout d'abord qu'étant donné la hauteur à laquelle ces baies sont situées, si elles étaient demeurées ouvertes quand la nef était couverte d'un berceau, elles auraient été prises dans ce berceau et auraient formé avec lui des lunettes bien visibles de l'intérieur de l'édifice ; tout aussi surprenante est leur répartition qui ne correspond nullement au partage des travées romanes, les deux premières étant même placées contre le revers de la façade occidentale et d'autres empiétant légèrement sur des doubleaux. Ces particularités, mais aussi la concordance des assises de leurs piédroits avec celles des murs de petits moellons et la présence, autour de la face externe de certaines d'entre elles, de restes d'un enduit soigné bien évidemment antérieur au voûtement des collatéraux qui l'a enfermé dans les combles, conduisent à penser que toutes ces ouvertures sont, comme les murs, plus anciennes que



Fig. 3 : Chevet, côté nord-est (photo C. Chiama).

les voûtes romanes et que c'est la construction du berceau central (Fig.2 bis) et non celle des voûtes d'ogives situées bien plus bas qui a contraint à les murer (Fig. 2).

Les restes d'un premier édifice du XIe siècle

De tels indices sont assez convergents pour que l'on puisse admettre l'existence, avant l'église romane qui vient d'être décrite, d'un premier édifice sans doute simplement charpenté, mais dont les trois nefs présentaient la même largeur et au moins la même longueur qu'aujourd'hui. L'absence de tout décor sur les fenêtres conservées, la position de celles que l'on voit dans les combles, enfin l'alternance des piles actuelles permettent de penser que les piliers, sans doute très simples, qui séparaient les nefs de cet édifice devaient être seulement au nombre de quatre - ou peut-être de six comme les piles fortes actuelles, les grandes arcades étant de ce fait bien plus larges et plus hautes que celles qui les ont remplacées.

Le chevet qui complétait cet édifice ayant entièrement disparu et aucune fouille n'ayant été effectuée sur son emplacement, on ne possède aucune certitude sur les caractères qu'il pouvait présenter. On peut cependant considérer comme très vraisemblable qu'il ait comporté trois absides prolongeant elles aussi exactement les trois nefs, car une telle disposition, qui est relativement fréquente au nord et au sud des Pyrénées²³, pourrait seule expliquer l'absence, beaucoup plus surprenante, d'un transept en avant du déambulatoire actuel.

Les agrandissements et les transformations du XIIe siècle



Fig.2bis : Départ du berceau de la nef (photo R. Jarris).

Ce premier édifice, dont la construction a sans doute suivi de peu la fondation de l'abbaye, devait, peu de temps après, subir une transformation qui allait en changer radicalement l'économie. Pour des raisons qui nous échappent - peut-être la possession de reliques dont le souvenir même aurait disparu-, on a tout d'abord décidé d'amplifier considérablement le chevet par la construction d'un déambulatoire, un parti très exceptionnel en Gironde à l'époque romane, puisqu'on n'en compte qu'un seul autre exemple, dans l'église plus tardive de Guîtres.

Ce sont les nouveaux éléments alors construits qui réunissent le plus grand nombre de dispositions rares ou uniques (Fig. 3). Il en est ainsi tout d'abord de la chapelle d'axe, qui associe un plan rectangulaire que l'on ne retrouve à une date ancienne dans un tel emplacement qu'à Saint-Jacques de Compostelle, un décor complexe d'arcatures - deux arcades au bas de chaque mur à l'intérieur, deux au sommet des murs gouttereaux à l'extérieur²⁴ -, et diverses

21 - On peut voir, à l'extrémité orientale du mur nord, une autre baie qui a été à demi obturée par le mur occidental du clocher, mais dans la partie demeurée ouverte de laquelle on a fait aboutir l'escalier donnant accès à ce clocher. Sa largeur - 1m40 à l'origine - et la taille très soignée de ses claveaux rappellent plus exactement encore les fenêtres de la façade occidentale. Les différences qu'elle présente par contre avec les autres ouvertures s'expliquent peut-être par l'existence de plusieurs étapes de la construction, dont on peut voir d'autres signes dans les ruptures d'alignement présentées par les piliers et même peut-être jadis par les murs gouttereaux : voir le plan publié dans

J.-A. Brutails, *Les vieilles églises...*, ouvr. cit., fig. 149, qui diffère sur ce point de celui de 1840.

22 - J.-A. Brutails, *ibid.*, p. 124.

23 - En Gascogne, un tel parti a été adopté dans les églises de Saint-Laurent d'Aignan dans le Gers et de Saint-Pé-de-Généres en Bigorre, ainsi peut-être qu'à Saint-Vincent de Noaillan en Gironde : Élie Lambert, *L'ancienne abbaye de Saint-Pé-de-Généres*, dans *Abbayes et cathédrales du Sud-Ouest*, Toulouse, 1958, plan de la p. 39 ; J. Cabanot, *Gascogne romane*, Saint-Léger-Vauban, 1978, p. 26-27.

24 - Ces arcades extérieures reposent au centre sur un petit pilastre qui, au sud, est orné d'imbrications.

particularités qui lui sont communes avec les deux autres chapelles : à l'extérieur, ses murs en appareil régulier, partagés en registres par des bandeaux ornés et par une corniche, sont renforcés par des demi-colonnes dont les assises prolongent les leurs, mais qui sont ici disposées près des angles de chaque face, alors que sur les hémicycles elles rythment une alternance de fenêtres et d'arcades aveugles²⁵ ; à l'intérieur, aucun élément ne renforce ou souligne son entrée, selon un parti assez fréquent au XIe siècle, en particulier dans des régions assez proches, telles que le Poitou, la Gascogne ou le versant sud des Pyrénées.

Les dispositions adoptées pour le déambulatoire sont plus significatives encore. On peut ainsi noter tout d'abord deux particularités qui sont surtout fréquentes en Poitou : la première, le plan polygonal que présentent le mur extérieur et l'arcature ouvrant sur l'abside, se retrouve à Sainte-Radegonde de Poitiers, à Saint-Savin-sur-Gartempe, à Sainte-Croix de Loudun et dans le seul mur extérieur de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers ; la seconde, la forme quadrilobée des piles portant l'arcature de l'abside, s'observe également sous la coupole de Charroux, autour des absides de Montierneuf à Poitiers et de Saint-Jouin-de-Marnes, et même dans les nefs de Saint-Hilaire-le-Grand et de Montierneuf à Poitiers, d'Airvault, d'Aulnay, de Chauvigny, de Nouaillé, de Saint-Hilaire de Melle, et dans la partie occidentale de la nef de Saint-Savin²⁶.

Il faut renoncer à trouver de semblables rapprochements pour expliquer trois autres particularités du déambulatoire de Vertheuil. L'une d'elles - la disproportion existant entre

les fenêtres démesurément larges des murs extérieurs et les colonnettes très grêles qui les encadrent - est sans doute simplement le signe d'une certaine maladresse du maître d'œuvre. Il en est peut-être encore de même des procédés de construction qui ont été utilisés dans les parties hautes, au-dessus du niveau des voûtes : le mur extérieur et celui qui entoure l'abside n'y sont en effet parementés en moyen-appareil que sur une face, celle de l'extérieur pour le premier, celle de l'intérieur de l'abside pour le second ; l'autre face présente en revanche un blocage de petits moellons enduits, entre des angles en moyen appareil qui, faute de liens ou de pénétrations des assises d'un pan sur l'autre, se sont le plus souvent légèrement disjointes. On peut voir à Bordeaux deux exemples de maçonneries ainsi parementées en moyen appareil sur une seule face - la face extérieure de la nef de l'église Sainte-Croix et de la façade occidentale de la cathédrale Saint-André -, mais il s'agit sans doute d'éléments du milieu du XIe siècle²⁷. L'adoption à Vertheuil d'un procédé analogue à une date certainement bien plus avancée, et surtout l'absence de liaison sur les angles, si contraire à toutes les pratiques de l'époque romane, sont sans doute des signes d'archaïsme ou de volonté d'économie, mais aussi la preuve d'une réelle méconnaissance de règles pourtant essentielles.

C'est une tout autre impression que produit l'utilisation, sur tout le déambulatoire, d'un mode de couverture sans doute unique²⁸, des berceaux tronconiques disposés transversalement sur chaque travée (Fig. 4). Il semble en effet que le choix de ce type de voûtement très particulier et même étrange constitue la

25 - On retrouve à l'extérieur des chapelles rayonnantes de Sainte-Radegonde de Poitiers des arcatures aveugles sur pilastres à la base des murs et d'autres arcades également aveugles alternant avec les fenêtres dont elles sont séparées par des pilastres.

26 - Pour toutes ces comparaisons, on trouvera de nombreux plans et quelques illustrations dans : René Crozet, *L'art roman en Poitou*, Paris, 1948 ; Raymond Ourse, *Haut-Poitou roman, Saint-Léger-Vauban*, 1975.

27 - J. Gardelles, *La cathédrale Saint-André de Bordeaux, sa place dans l'évolution de l'architecture et de la sculpture*, Bordeaux, 1963, p. 79-81 ; Id., *Les vestiges de l'architecture de la fin de l'époque préromane en Gironde (Xe-XIe*

siècles), dans *Revue historique de Bordeaux*, nouv. série, t. 8, 1959, p. 253-266, ici p. 253-255 ; Id., dans Ch. Higounet, *Bordeaux...*, ouvr. cit., p. 171-187 et 189.

28 - Dans le seul autre exemple cité par C. Enlart, l'église plus tardive de Warnhem en Suède, les berceaux transversaux alternent avec des voûtes d'arêtes plus basses : Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, I, *Architecture religieuse*, première partie, *Périodes mérovingienne*,

meilleure - sinon la seule - réponse possible aux exigences d'un parti lui-même aussi exceptionnel par sa conception que par les dimensions qu'il a conduit à donner aux diverses parties²⁹.

Du fait de l'absence de transept, le nouveau chevet devait en effet, comme l'ancien, être de même largeur que la nef. Le déambulatoire qui prolonge les collatéraux mesure donc comme eux à peine plus de 3 mètres et la recherche d'un bon équilibre entre toutes les parties a conduit à donner une largeur sensiblement identique à la chapelle d'axe, un peu moins aux deux autres, et une longueur à peine supérieure à chacun des pans des murs extérieurs. De son côté, l'abside dépasse à peine 4 mètres ; pourtant, dans le souci d'assurer une meilleure cohésion de l'ensemble³⁰, on avait résolu de l'entourer de piles appareillées assez volumineuses et en nombre égal à celui des angles de l'enveloppe du déambulatoire, afin de pouvoir relier piles et angles par autant de doubleaux. Comme les sept arcades lancées entre ces piles atteignaient à peine plus d'un mètre de portée, leur hauteur a dû être assez sensiblement réduite pour éviter ici encore un trop grand déséquilibre des proportions (Fig. 5).

Pour nécessaires et même pour satisfaisants qu'ils aient été, les choix ainsi imposés par le parti général pour la conception et les proportions des divers supports devaient s'avérer à ce point gênants qu'ils ont en fait interdit le recours aux procédés le plus couramment employés pour couvrir un déambulatoire. En effet, la décision d'étrésillonner les voûtes par un nombre élevé de doubleaux, et surtout les

proportions trop différentes des arcades - une largeur de 2m80 à 3m50 pour celles de l'entrée des chapelles, d'un mètre à peine pour celles du pourtour de l'abside, des hauteurs elles aussi très déséquilibrées - étaient incompatibles avec un berceau annulaire continu, et elles auraient rendu des voûtes d'arêtes aussi difficiles à construire que disgracieuses. La solution retenue peut apparaître peu orthodoxe, mais elle est en définitive ingénieuse et aussi satisfaisante sur le plan esthétique que du point de vue architectonique³¹.

La manière dont on a tenté de résoudre les difficultés entraînées par l'implantation de deux clochers à la jonction du déambulatoire et de la nef devait s'avérer moins efficace. Il faut dire que le fait de choisir, pour supporter des contraintes aussi élevées, des points que la rencontre d'éléments de date, de techniques et même de conceptions différentes rendaient particulièrement fragiles pouvait passer pour une véritable gageure. Dans cette partie, seul le mur extérieur, simplement percé d'une fenêtre³², pouvait offrir des garanties de solidité suffisantes. Les trois autres faces de la travée, qui devaient être plus ajourées pour permettre la communication respectivement avec la travée droite précédant l'abside, avec le déambulatoire et avec un collatéral, étaient beaucoup plus faibles.

Pourtant, ici encore, les solutions adoptées, que l'on peut encore reconnaître au nord, apparaissent assez habiles, bien que peu courantes. Elles diffèrent sensiblement d'une face à l'autre de la travée sous clocher. Pour la face orientale, à l'angle sud-est, un massif allongé relie le piedroit de la dernière arcade

29 - Cette convenance ou cette nécessité interdisent de mettre en doute, comme on l'a fait parfois, l'ancienneté d'un parti dont l'étrangeté est du reste loin d'être unique à l'époque romane. Dans des conditions assez analogues, le choix d'un berceau annulaire pour voûter le déambulatoire de Sainte-Croix de Loudun a exigé l'adoption de dispositions tout aussi insolites : René Crozet, *Églises romanes à déambulatoire entre Loire et Gironde*, dans *Bulletin monumental*, t. 95, 1936, p. 45-81, ici p. 61-73.

30 - Le soin ainsi apporté à assurer la cohésion d'éléments supportant des poussées importantes n'est pas contradictoire avec la désinvolture avec laquelle

ont été réalisés les murs des parties hautes qui ne subissent pas de semblables contraintes.

31 - Une forme de voûte analogue avait été adoptée dès l'Antiquité en particulier pour des couloirs passant sous les gradins des amphithéâtres.

32 - Au nord, cette fenêtre devait s'ouvrir jadis au-dessus de l'angle sud-est du cloître, non loin des arcades de la salle capitulaire qui ont été retrouvées au siècle dernier ; au XVII^e siècle, elle a été murée et remplacée par une porte et une baie à linteau qui mettaient l'église en communication avec les bâtiments monastiques, mais qui ont été à leur tour murées après la vente de l'abbaye.

de l'hémicycle et celui qui soutenait l'arc de la travée droite, en partie muré au siècle dernier. Ce massif de forme complexe, qui est renforcé par un large pilastre supportant l'arc épais sur lequel s'élève le mur oriental du clocher, comportait aussi deux colonnes sur dossier, l'une au sud pour recevoir le doubleau du chœur, l'autre au nord pour soutenir un second arc sous le clocher. Comme ce dernier arc, qui est identique aux doubleaux du collatéral, est de ce fait beaucoup plus élevé que le premier, dont la hauteur est la même que celle des doubleaux du déambulatoire, la portion du mur du clocher visible dans l'intervalle a été ajourée par une double arcade aveugle reposant au centre sur une colonnette et un chapiteau (Fig. 6)³³. Enfin, à l'angle nord-est, l'autre extrémité de l'arc épais soutenant le mur du clocher repose sur un second massif, beaucoup plus volumineux et de forme carrée, qui est aujourd'hui dissimulé dans la sacristie et qui comporte seulement une colonne engagée recevant l'arc le plus élevé.

Pour porter le mur ouest du clocher, on retrouve des éléments analogues aux précédents, mais en position en quelque sorte inversée : un pilastre large et peu épais, contre lequel est appliqué à l'ouest un second pilastre plus réduit qui porte le dernier doubleau du collatéral, renforce ici le mur nord, et c'est à l'angle de la travée droite mais entièrement du côté extérieur que l'on a élevé un massif carré, réduisant d'autant la largeur de l'arc qui fait communiquer le collatéral et la travée sous clocher. Ce massif joue un rôle important, puisque trois piédroits y sont engagés, celui de l'arcade ouvrant sur la travée droite, celui de l'arc d'entrée de cette même travée et celui de la dernière grande arcade reliant la nef et le collatéral nord. Mais il a également été utilisé pour recevoir l'escalier qui donnait accès à l'étage supérieur du clocher, grâce à deux portes aujourd'hui murées qui s'ouvriraient l'une dans la travée droite de l'abside, l'autre

sous l'arcade entre le clocher et le collatéral.

Ces dispositions assez complexes, dont une voûte d'arêtes analogue à celle des collatéraux augmentait la cohésion, avaient encore été renforcées, de ce même côté nord, par la construction des bâtiments monastiques et du cloître. Elles se sont donc avérées suffisantes, du moins jusqu'au moment où le manque d'entretien et surtout l'ébranlement dû aux démolitions de 1842-1843 ont entraîné une dislocation des maçonneries.

Pourtant la construction qu'elles avaient à supporter, sans être démesurée, était assez imposante : au-dessus d'une souche aveugle délimitée par un bandeau, le clocher comporte en effet deux étages ajourés, l'un de plan encore carré, l'autre octogonal (Fig. 3)³⁴, auxquels s'ajoutait peut-être jadis une flèche. Conçu de manière analogue au chevet, il est renforcé et rythmé par des colonnes engagées aux extrémités et au centre des quatre faces du premier étage, aux seules extrémités des huit faces du second. Chaque étage est surmonté d'une corniche portée par les colonnes et par des modillons disposés dans l'intervalle. Des fenêtres sont percées dans chaque mur entre deux colonnes ; elles s'ouvrent à l'intérieur d'une arcade qui, à l'étage inférieur, comporte des impostes nues prolongées par un bandeau. On reconnaît là des éléments d'un type de parti architectural qui apparaît sous d'innombrables variantes dans les Pays de l'Ouest.

Avait-on projeté d'étendre au reste de l'édifice l'œuvre de reconstruction ainsi entreprise ? Aucun indice ne permet d'en juger, car on s'est en définitive contenté d'harmoniser la nef avec les parties orientales en y introduisant quelques-unes des caractéristiques du nouveau parti.

La plus importante de ces caractéristiques, la couverture par des voûtes, était aussi la

33 - Étant donné la situation de cette arcature très peu visible dans la pénombre qui règne dans celle partie de l'édifice, on pourrait être tenté d'imaginer qu'elle était initialement destinée à demeurer ouverte soit sur un déambulatoire dont la couverture aurait été beaucoup plus élevée, soit sur un transept correspondant

à un parti tout différent de l'actuel. Mais aucun indice précis ne vient étayer une telle hypothèse.

34 - Le passage du carré à l'octogone était assuré par des trompes dont une a été conservée. Il ne semble pas qu'il ait existé de voûte entre les deux étages, mais un simple plancher.

plus difficile à mettre en œuvre. En effet, les éléments anciens que l'on voulait conserver n'étant guère adaptés aux exigences d'un tel procédé, on a dû leur faire subir diverses modifications, dont les plus radicales ont concerné les arcades séparant les trois vaisseaux. Ces arcades, qui ne reposaient sans doute, on l'a vu, que sur deux ou trois piles de chaque côté, étaient loin d'être démesurées, puisque leur largeur ne dépassait pas 7 à 10 mètres et leur hauteur vraisemblablement 11 à 12 mètres. Si l'on a pourtant résolu de doubler leur nombre par la construction de piles intermédiaires, c'est sans doute parce qu'on souhaitait mieux répartir les charges sur des supports plus nombreux et des arcs plus étroits, mais aussi

sur leurs faces est et ouest des colonnes engagées dans des dossierets pour porter les grandes arcades ; sur la face tournée vers le collatéral, les plus orientaux qui sont les plus anciens ont tous des pilastres, les autres des demi-colonnes sur dossieret³⁵ ; enfin, les piles fortes portent seules des colonnes engagées sur la face tournée vers la nef principale.

Des différences existaient sans doute aussi dans les procédés de construction utilisés : les observations de l'entrepreneur de Pauillac en 1848 semblent en effet indiquer qu'à la différence des piles faibles, construites de toutes pièces lors des travaux de voûtement, les piles fortes, ou du moins les plus orientales d'entre elles, ont pu englober les piliers plus simples



Fig. 4 : Déambulatoire
(photo C. Chiama).



Fig. 5 : Choeur (photo C. Chiama).



Fig. 6 : Arcades dans la travée sous le clocher nord (photo J. Cabanot).

afin de réduire l'élévation du berceau central, dont la naissance a pu ainsi être abaissée de près de 3 mètres.

Comme pour le déambulatoire, le souci de donner aux collatéraux la plus grande cohésion possible a conduit à les étrésillonner par autant de doubleaux qu'il existait désormais de piles. Pour la nef en revanche, on n'a pas jugé nécessaire de modifier l'ancien partage en travées, et l'on n'a lancé de doubleaux que sur les piles fortes.

Tous ces choix ont bien évidemment commandé la forme des divers piliers : tous comportent

du premier édifice, sur lesquels des angles, des pilastres, des dossierets et des colonnes de moyen appareil ont été appliqués sans lien ni pénétration dans les maçonneries anciennes.

Les supports intérieurs ayant ainsi été considérablement renforcés, on n'avait pas jugé nécessaire de prendre d'aussi grandes précautions pour les murs des collatéraux. Comptant sur l'équilibre des voûtes d'arêtes pour contenir la poussée du berceau central, on s'était

³⁵ - Le décalage chronologique ainsi mis en évidence est confirmé, nous le verrons, par les caractères des sculptures ornant ces éléments.

contenté d'insérer dans ces murs des pilastres ou des demi-colonnes sur dossier en face de ceux des piles correspondantes.

Si l'on en juge par les départs encore visibles contre les deux murs latéraux de la nef et par l'arc engagé au revers de la façade occidentale, le berceau central ne présentait pas de particularité remarquable. En revanche, les voûtes d'arêtes conservées sur les deux premières travées du collatéral sud offrent une structure si peu courante que J.-A. Brutails s'est interrogé, à tort sans doute, sur leur ancienneté³⁶.

Une transformation aussi radicale de la couverture de ces parties ne pouvait manquer d'entraîner des changements tout aussi importants dans leur éclairage. Dans le parti originel, les collatéraux devaient compter une fenêtre par travée, soit quatre au total de chaque côté, mais la nef était elle aussi éclairée directement par les baies encore visibles dans les combles. Comme la construction du berceau avait obturé ces baies, on a tenté de compenser l'obscurcissement de la nef qui s'ensuivait par le percement d'un oculus dans la partie supérieure refaite en appareil régulier du mur-pignon et surtout par l'ouverture d'une fenêtre dans chaque nouvelle travée des collatéraux qui en compteraient désormais six chacun³⁷. Deux de ces fenêtres nouvelles ont été conservées de part et d'autre du portail méridional; comme celles du chevet, elles sont encadrées de colonnettes à l'intérieur et à l'extérieur.

Dans toutes ces transformations, une grande place avait été faite au décor sculpté. Mais cette volonté d'orner un édifice jusque-là sans doute fort austère devait encore se manifes-

ter, vers la fin des travaux, par la réfection de la porte méridionale qui devait déjà donner accès à la nef³⁸. Toute la partie du mur gouttereau correspondant à la deuxième travée a alors été reconstruite et doublée d'un avant-corps dans lequel s'ouvre un portail richement orné³⁹.

Les réfections des XVe et XVIe siècles

Le maître d'œuvre qui avait conçu le nouveau parti avait-il trop présumé de la résistance des éléments anciens et de l'efficacité des modifications et adjonctions qu'il leur avait apportées, ou doit-on au contraire incriminer des facteurs extérieurs - une destruction brutale, des négligences, un long défaut d'entretien ? Il est vraisemblable que c'est la conjonction de ces diverses causes qui peut expliquer les travaux très importants qu'a dû subir l'édifice après la période troublée de la guerre de Cent ans.

La réfection la plus radicale a concerné les éléments situés à la jonction du déambulatoire et du collatéral sud : cette partie de l'édifice, dont nous avons évoqué la fragilité, avait sans doute été traitée avec la même audace - ou la même imprudence - que la partie symétrique du côté nord, mais, à la différence de cette dernière contre laquelle était accolé le monastère, elle n'était sans doute ni protégée ni épaulée par aucun bâtiment.

Les éléments repris n'ont pas tous été traités de la même manière. Le mur extérieur n'a pu être conservé qu'auprès de la chapelle méri-

36 - J.-A. Brutails, *Les vieilles églises...*, *ouvr. cit.*, p. 123-124 : « les voûtes latérales subsistantes sont un compromis entre la voûte d'arêtes et la coupole. Il ne faut pas les étudier à l'intrados : de ce côté les traces de couchis donnent l'illusion d'un appareil de voûtes d'arêtes bombées dont les arêtes sont émoussées à la clef ; à l'extrados, on voit que les blocs, mal dégrossis et posés irrégulièrement, forment plutôt des assises concentriques. Mais ces voûtes se relient gauchement avec leurs supports et je ne me porterais pas garant, bien que cela soit plus probable, qu'elles remontent à l'époque romane ».

37 - Dans la première travée méridionale, on peut voir que c'est toute la partie supérieure du mur, dans laquelle

est ménagée la fenêtre, qui a été rebâtie, les deux maçonneries, d'aspect bien différent, étant séparées par un bandeau. Il en avait peut-être été de même pour toutes les travées.

38 - Les caractères et surtout le niveau très bas d'une porte aujourd'hui murée qui s'ouvrait dans le mur occidental près de l'angle sud-ouest permettent de conclure à son ancienneté. Mais ses dimensions sont trop réduites pour qu'elle ait pu constituer à une époque l'unique accès des fidèles à l'église.

39 - La démolition au siècle dernier d'un porche construit au XVIIIe contre cet avant-corps a été accompagnée d'une réfection si maladroite des parements qu'elle pourrait faire douter de l'authenticité de l'ensemble.

dionale, sur une longueur de 3 mètres à la base et de 1m50 à la hauteur de la fenêtre, dont on n'a gardé qu'un piédroit ; au-delà, il était reconstruit sur une longueur de près de 15 mètres, qui correspond aux deux dernières travées du déambulatoire et à la travée voisine du collatéral. Pour cette reconstruction, il semble que l'on ait surtout réemployé des matériaux – en particulier des pierres d'appareil – du mur ancien, mais on avait ménagé une nouvelle porte en anse de panier dans la travée centrale et plusieurs fenêtres à linteau droit de dimensions différentes dans les trois travées. Ces parties refaites s'interrompent assez brusquement : plus à l'ouest en effet, les maçonneries anciennes avaient semble-t-il été conservées et l'on s'était contenté d'agrandir les deux contreforts qui les raidissaient déjà⁴⁰.

Les piles et les arcades qui faisaient communiquer le déambulatoire avec l'abside et sa travée droite avaient sans doute moins souffert que le mur extérieur, et l'on a pu garder certains de leurs éléments. La dernière pile quadrilobée a ainsi été partiellement englobée dans un mur qui la relie au piédroit du grand arc bordant la travée droite. Ce mur, dans lequel est ménagée une niche ouvrant vers l'abside, comporte sur sa face sud un pilastre portant un doubleau du déambulatoire, sur sa face nord un pilastre prismatique très découpé, qui reçoit le doubleau du chœur. Un second mur relie de même le deuxième piédroit de l'arc de la travée droite au dernier pilier de la nef ; simplement percé d'une baie qui fait face à une fenêtre extérieure, il comporte un pilastre vers le déambulatoire et englobe également la colonne sur dossier de l'arc triomphal. Parmi tous ces éléments, seuls les piédroits de l'arc ouvert entre la travée droite et le déambulatoire sont couronnés d'impostes décorées.

Les travées du déambulatoire et du collatéral dont les murs et les supports ont ainsi été refaits ont été couvertes de voûtes d'ogives : la plus orientale est de même hauteur que les berceaux transversaux du déambulatoire, et donc bien plus basse que les deux suivantes, dont les proportions sont identiques non seulement à celles des voûtes d'ogives refaites au XIXe siècle, mais aussi à celles des voûtes d'arêtes dont deux sont conservées dans la

partie occidentale du collatéral. Sur la travée centrale, on a enfin rebâti une nouvelle tour, qui est très simple parce qu'essentiellement destinée à la défense, et qui ne semble pas avoir eu d'accès propre à l'origine : c'est en effet seulement par la suite que l'on a accolé au mur extérieur, à la jonction des deuxième et troisième travées refaites, une tourelle d'escalier à laquelle on pouvait entrer de l'intérieur et plus tard également de l'extérieur.

Cependant, la reconstruction ou la transformation des supports méridionaux de l'abside et de sa travée droite, et peut-être déjà la gravité des désordres dans les maçonneries qui les avaient précédées avaient contraint à démolir le cul-de-four et le berceau du chœur ; ces éléments ont donc été également remplacés par des voûtes d'ogives, et il en a enfin été de même pour la nef, dont on souhaitait peut-être mettre la couverture en harmonie avec le reste du vaisseau central, ou plus vraisemblablement dont le berceau roman était lui aussi en mauvais état.

Les nouvelles voûtes ainsi édifiées ont été partagées en un même nombre de travées que celles qu'elles remplaçaient, mais elles ont été implantées un peu plus bas, englobant sans doute les chapiteaux qui couronnaient les colonnes des piles fortes. Les doubleaux pénètrent donc désormais directement dans ces colonnes ; quant aux ogives, celles de la nef et de la travée droite retombent sur les dossier, tandis que celles de l'abside reposent sur des culots ornés disposés au-dessus des six piles quadrilobées.

Pour supporter la poussée du nouveau voûtement, on a encore compté du côté nord sur les voûtes d'arêtes du collatéral ; du côté sud en revanche, les deux contreforts extérieurs ont été agrandis, et l'on a également reconstruit ceux qui raidissaient la façade occidentale au milieu et sur les angles, en incluant dans les plus méridionaux des éléments de sculpture des parties romanes que l'on avait démolies.

Le profil des supports et des nervures et la manière dont les secondes se raccordent aux colonnes permettent de dater ces importantes

40 - J.-A. Brutails, *Les vieilles églises...*, ouvr. cit., fig. 149.

réfections du XVe siècle. On peut être surpris que ce soit seulement au siècle suivant, sous la menace sans doute des Guerres de Religion, que l'on ait résolu d'accroître l'efficacité défensive de l'édifice en construisant une tourelle d'escalier permettant de monter directement à la nouvelle tour méridionale et surtout en fortifiant les deux extrémités : au chevet, les chapelles ont alors été toutes trois surélevées jusqu'au niveau de la corniche du déambulatoire, pour ménager au-dessus de leurs voûtes des pièces fortes percées de meurtrières, simples fentes ou bouches à feu ; sur la façade occidentale, on a construit selon les mêmes procédés, au sommet de l'angle sud-ouest, un ouvrage en encorbellement dont subsistent quelques éléments malheureusement trop incomplets pour qu'on puisse en imaginer la nature et la fonction.

Le décor sculpté

On l'a vu, alors que le premier édifice ne semble pas avoir présenté de décor sculpté, les éléments qui lui ont été ajoutés du XIe au XVIIIe siècle ont été dotés de nombreuses sculptures souvent fort intéressantes et de belle qualité.

Le décor sculpté roman

On retrouve dans l'ensemble du décor sculpté roman l'originalité – sinon l'étrangeté – qu'offrent bien des dispositions du parti architectural ; mais on y découvre aussi une grande diversité dont l'analyse confirme et souvent éclaire ou précise l'histoire de la transformation de l'édifice originel.

Les œuvres les plus anciennes sont certainement celles qui ornent l'intérieur de l'enveloppe du chevet : sur les deux chapiteaux qui encadrent les fenêtres de la chapelle d'axe, des fruits ovales, suspendus à de gros pédoncules, sont disposés en deux ou trois rangées superposées ; certains sont lisses, mais la plupart sont quadrillés, pour évoquer sans doute des pommes de pin. Le même thème se retrouve à l'intérieur de la chapelle méridionale, mais, au registre supérieur, les fruits sont remplacés par des palmettes renversées (Fig. 7).

Des palmettes également renversées mais plus décoratives, avec leurs feuilles taillées en biseau ou enroulées en volutes à l'extrémité, ont envahi presque toute la surface de cinq chapiteaux de la chapelle septentrionale et des deux fenêtres du déambulatoire qui l'encadrent. Une frise en dents de scie a seule trouvé place entre ce motif et l'astragale (Fig. 8). Une variante plus élégante encore a été adoptée dans les mêmes parties nord sur le chapiteau portant deux arcades aveugles sous le clocher (Fig. 6) : entre les deux palmettes renversées sous les angles, une troisième, dont les feuilles emboîtées et recourbées à la pointe s'assemblent en un bandeau rectangulaire, monte de l'astragale jusqu'à l'abaque.

Une quatrième composition de palmettes s'observe sur les derniers chapiteaux du déambulatoire, à l'intérieur des fenêtres encadrant la chapelle d'axe : jaillissant de tiges qui les enveloppent dans leur entrelacement, ces palmettes s'opposent en deux rangées intercalées, celles du haut tombant sous les angles, celles du bas montant au milieu des faces. Ce dernier thème est repris dans la nef, où il s'enrichit au contact sans doute des recherches menées par d'autres sculpteurs : deux chapiteaux identiques et placés symétriquement associé à des palmettes diversement dessinées ou disposées des nœuds d'entrelacs rubanés ou perlés, dans un ensemble un peu confus mais très délicat (Fig. 9).

On sait que les palmettes, qui constituent un des thèmes les plus constants de l'art préroman et roman, ont connu une faveur exceptionnelle à partir du dernier tiers du XIe siècle de part et d'autre des Pyrénées et particulièrement en Gascogne. C'est cependant un peu plus au nord que l'on rencontre les variantes observées à Vertheuil : dans l'église supérieure de Saint-Eutrope de Saintes pour les palmettes alternées prises dans des entrelacs, à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers pour celles qui tombent des angles et encadrent un bandeau central, enfin à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers où des files de palmettes rappellent par les proportions et même par la forme et le décor les rangées de fruits du premier type. Ces



Fig. 7 : Chapiteau de la chapelle sud-est (photo C. Chiama).



Fig. 8 : Chapiteau du déambulatoire (photo C. Chiama).



Fig. 9 : Chapiteau du cinquième pilier méridional de la nef, (photo C. Chiama).

rapprochements avec des éléments tous datés du XI^e siècle permettent de proposer une date de peu antérieure à 1100 pour le début des travaux d'agrandissement de l'église de Vertheuil.

C'est un thème bien différent qui a été adopté, aussitôt après sans doute, pour les chapiteaux des piles du rond-point du chœur et pour ceux des piliers orientaux de la nef : toutes ces œuvres comportent de larges feuilles d'angle lisses, qui s'enroulent et s'épanouissent à leur extrémité en une volute grasse. Le dé médian de la face principale est orné d'un nœud de Salomon ou d'un quatre-feuilles en relief. Enfin, une étroite palmette triangulaire s'est glissée sur la partie centrale de certaines feuilles, comme un rappel du décor des œuvres précédentes (Fig. 10).

Ce décor simple et un peu monotone de boules et de palmettes, de feuilles lisses et de nœuds de Salomon se retrouve sous une forme souvent un peu abâtardie à l'extérieur, sur les modillons du déambulatoire, aujourd'hui pour la plupart enfermés dans les surélévations défensives du XVI^e siècle, et sur ceux de la tour nord ; il y est associé à des motifs plus simples encore, comme des moulures, ou à de rares rinceaux portant des demi-palmettes⁴¹. Il est en revanche presque entièrement absent des dernières travées de la nef, dont la décoration a été confiée à une équipe de sculpteurs beaucoup plus habiles.

⁴¹ - La plupart des chapiteaux anciens qui ornaient les baies de cette tour ont été refaits ; ceux qui ont été conservés portent un décor gravé rappelant sommairement le thème corinthien.



Fig. 10 : Chapiteau du sixième pilier septentrional de la nef; Fig. 11 : Chapiteau du troisième pilier méridional de la nef; Fig. 12 : Chapiteau du premier pilier septentrional de la nef, face ouest; Fig. 13 : Chapiteau du deuxième pilier septentrional de la nef; Fig. 14 : Chapiteau du premier pilier septentrional de la nef, face est; Fig. 15 : Chapiteau du premier pilier méridional de la nef; Fig. 16 : Chapiteau engagé au revers du portail méridional - (Photos C. Chiama).

Dans les œuvres de ces parties, on devine au moins trois mains différentes. À l'une d'elles on peut attribuer un ensemble de chapiteaux et de tailloirs dont les thèmes sont divers, mais qui portent tous des tiges épaisses, entrelacées ou nouées par des anneaux et terminées par des volutes ou des folioles grasses. Parfois, ces éléments couvrent uniformément la surface de leurs ondulations ou de leurs nœuds ; dans d'autres cas, ils s'organisent pour souligner par un motif fermement dessiné tantôt les angles (Fig. 11), tantôt le centre des faces ; sur une corbeille de la dernière travée, ils évoquent trois couronnes de feuilles en forme de cœur (Fig. 12) ; ailleurs, ils portent de grosses fleurs sphériques ou sont associés à des fleurons, à des palmettes, à des demi-palmettes soit isolées, soit assemblées en de grandes feuilles (Fig. 13).

Sur quelques chapiteaux, les mêmes éléments accompagnent des thèmes figurés : de simples masques, des personnages accroupis

qui tirent la bouche d'un supplicié dont ils tiennent la tête entre leurs genoux (Fig. 14), un homme richement vêtu, à demi-accroupi entre deux aigles aux ailes déployées sous les angles, des exhibitionnistes, enfin des personnages assis à l'envers sur des lions et tenant dans leurs mains les pattes d'oiseaux qui leur picorent la tête (Fig. 15). Toutes ces scènes sont un peu confuses, mais elles veulent sans doute évoquer à la fois certains vices et la menace de leur châtement, dans le contexte général du combat éternel du Bien contre le Mal.

Près de l'angle sud-ouest de la nef, quelques œuvres reprennent des thèmes analogues, mais dans un style beaucoup plus ferme : des feuilles en forme de triangle ou de losange et des palmettes en éventail y sont associées à

des oiseaux qui entrelacent leurs longs cous, à des quadrupèdes dressés sous les angles, à des personnages contorsionnés, à des acrobates (Fig. 16).

Ce style vigoureux est aussi celui de la plupart des éléments du portail qui s'ouvre dans un avant-corps contre le mur méridional (Fig. 17). Cet ensemble a été usé par le temps et surtout gravement mutilé lorsqu'on a voulu le mettre au goût du XVIII^e siècle : il est donc aujourd'hui difficile de reconstituer son programme général. On distingue sur un chapiteau des rinceaux, sur un piédroit trois oiseaux et plus bas des motifs formés de bouquets de tiges portant

des fleurettes ; sur la première voussure, des personnages à la chevelure bouclée ou emprisonnée dans un bonnet côtelé se tiennent la barbe ; sur la deuxième voussure et sur l'archivolte, de petits bonshommes tentent de se libérer des rinceaux qui les enserrant de toutes parts ; sur la troisième voussure enfin, un personnage sonne de deux trompes pour donner



Fig. 17 : Portail méridional après restauration et avant la mise en place du porche (photo C. Chiama).

sans doute le signal du grand rassemblement des élus au dernier jour (*Isaïe*, 27, 13 ; *Joël*, 2, 1) ; il est encadré par d'autres, opposés deux à deux, et qui crachent ou mordent des rinceaux. Les visages assez réalistes, les vêtements élégants, les gestes animés, et même les rinceaux et les demi-palmettes finement dessinés révèlent un et peut-être deux excellents sculpteurs.

En dépit des différences surtout stylistiques qui distinguent toutes ces œuvres des parties occidentales, les parentés entre elles que révèlent leurs nombreux éléments communs sont confirmées par les rapprochements que l'on peut établir avec deux édifices déjà évoqués pour le décor du chevet : Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, où apparaissent quelques

formes assez analogues, et surtout l'abbatiale Saint-Eutrope de Saintes, où l'on retrouve dans le transept de l'église supérieure la plupart des éléments observés à Vertheuil : les rinceaux

ou les entrelacs aux formes incertaines et au volume gras, qui jaillissent de la bouche de personnages ou d'animaux, ou au contraire les enserrment dans leurs nœuds et se terminent par des demi-palmettes diversement disposées ; les oiseaux aux longs cous entrelacés et les lions ou les personnages

contorsionnés, et jusqu'au type de vêtement. Sans doute le style est-il à Saintes plus délié, plus précis, plus élégant, comme il l'est du reste souvent dans divers édifices marqués par le rayonnement de Saint-Eutrope, à Avy⁴², Aulnay, Saint-Hérie de Matha, et dans le Médoc même à Soulac, où des thèmes analogues ont été repris. Mais les sculpteurs de la nef de Vertheuil ont su exprimer leur propre personnalité dans une manière et parfois par des détails pleins de charme.

Cette seconde référence à Saint-Eutrope de Saintes et la date relativement avancée des éléments sur lesquels

elle porte⁴³ confirment à la fois l'importance des liens qui ont uni les deux chantiers et le décalage chronologique entre le chevet et les parties occidentales que révélaient déjà les

caractères stylistiques du décor de ces dernières⁴⁴ : de la fin du XIe siècle au deuxième quart du XIIe, il n'aura sans doute pas fallu moins d'une trentaine d'années pour mener à bien la rénovation et l'embellissement de l'édifice très austère qu'avait été la première abbatiale de Vertheuil.

Le décor sculpté gothique et moderne

Comme le parti architectural, le décor sculpté des éléments refaits au XVe siècle est loin de présenter l'inté-

rêt du décor roman. Sur les six culots qui reçoivent la retombée des ogives du chœur, on reconnaît les sujets habituels à cette époque, des personnages grotesques (Fig. 18), des animaux, l'évocation des vices. Tous sont traités d'une manière vigoureuse et avec beaucoup de sûreté.



Fig. 18 : Culot de l'abside (photo C. Chiama).



Fig. 19 : Tribune du chœur (photo C. Chiama).

42 - L'étroite similitude existant entre les vieillards des portails de Vertheuil et d'Avy a été signalée dans : Ch. Dangibeaud, *L'école de sculpture romane saintongeaise, dans Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1910, p. 22-62, ici p. 40.

43 - Pour l'histoire de la construction de Saint-Eutrope, voir en particulier : René Crozet, *Saint-Eutrope de Saintes*, dans *Congrès archéologique de France*, 114e

session, *La Rochelle*, 1956, Paris, 1956, p. 97-105, ici p. 99 ; Yves Blomme, *L'église Saint-Eutrope de Saintes*, Jonzac, 1985.

44 - Contrairement à Brutails qui estimait que « les travaux de l'église auraient marché de l'Ouest vers l'Est » : J.A. Brutails, *Les vieilles églises...*, ouvr. cit., p. l 24.

Parmi les clés, seule celle de l'abside a été ornée : elle porte, sur une croix dont seuls apparaissent les fleurons terminaux des quatre branches, un écu en faible relief entouré de quatre disques ; trois fleurs de lys occupent chacun des premier et quatrième quartiers.

De l'époque moderne, l'édifice conserve seulement l'encadrement de porte que l'on a inséré au XVIII^e siècle à l'intérieur du portail méridional, en entaillant sa partie centrale (Fig. 17) : des piédroits moulurés encadrés par des pilastres nus y portent trois voussures de profil concave. De ces voussures celle de l'extérieur s'interrompt pour se raccorder aux impostes des pilastres ; celle de l'intérieur est timbrée au centre d'une tête d'angelot encadrée par des ailes.

Le mobilier

Alors que les restaurations du siècle dernier ont fait disparaître tout le mobilier dont l'église avait dû être dotée à l'époque moderne, à l'exception d'une chaire sans décor et d'un bénitier de marbre, quelques éléments plus anciens et il est vrai fort intéressants ont heureusement été conservés.

Le plus remarquable de ces éléments est une tribune de pierre qui est accrochée très haut contre le mur nord du chœur (Fig. 19). On avait ménagé un accès à cette curieuse construction par une petite porte ouvrant dans l'escalier qui montait à la tour nord. Comme cet accès est aujourd'hui muré, on ne peut examiner l'intérieur de la tribune et choisir d'une manière certaine entre les diverses fonctions qu'on a pu lui attribuer : Paul Roudié a estimé qu'il devait s'agir d'une tribune d'orgue⁴⁵, et il en a peut-être été ainsi à l'origine, mais il semble qu'en 1667 elle servait de chaire à prêcher ; en effet, le procès-verbal d'une visite pastorale précise qu'à cette date « la nef de ladite église se trouvant trop petite ce qui est cause qu'on a placé la chaire à prescher dans le chœur, ce

qui est fort incommode au peuple qui ne s'y peut ranger... »⁴⁶.

La forme qu'on a donnée à cette tribune est peu habituelle : de proportions très élancées, elle s'élève au dessus d'un culot en s'évasant pour former une pyramide carrée aux côtés incurvés ; des moulures triangulaires ornées de cavets soulignent ses arêtes ou montent au milieu de ses côtés jusqu'aux deux tiers de la hauteur, avant de se diviser pour rejoindre les angles ; une autre moulure également en cavet orne son rebord supérieur. Le culot représente un ange tenant le Livre de la Parole de Dieu. Ses formes sont plus pleines et un peu plus molles que celles des culots de la voûte, mais l'ensemble peut aisément être daté du XV^e siècle.



Fig. 20 : Stalles du chœur, Campaspe chevauchant Aristote (photo C. Chiamia).

45 - Paul Roudié, *L'activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, 1975, t. 1, p. 182.

46 - Archives départementales de la Gironde, G 609.

De la même époque sont également les fonts baptismaux qui occupent la première travée du collatéral sud : taillés dans une unique pierre qui, selon la tradition, aurait auparavant servi de lest à un navire anglais, ils sont ornés de profonds cavets verticaux qui se prolongent de leur pied étroit et un peu évasé jusque sur la cuve très large⁴⁷.

Enfin, c'est encore du XVe siècle que sont sans doute quatorze stalles que l'on a remontées dans la travée droite de l'abside⁴⁸. Elles sont dépourvues de dossier et de dais et ne pré-

sentent qu'un décor assez simple et en partie mutilé : on distingue encore sur les accouvoirs un religieux en chaire, un autre portant un tonnelet, et enfin deux évocations différentes d'une scène du Lai d'Aristote : Campaspe y chevauche le philosophe, représenté sous les traits d'un vieillard marchant à quatre pattes (Fig. 20). Une seule miséricorde est décorée : elle figure Adam et Ève au Paradis terrestre⁴⁹. L'ensemble est complété par un lutrin de la même époque, qui comporte un corps quadrangulaire et un pupitre tous deux très ajourés.

47 - P. Roudié, *L'activité artistique...*, ouvr. cit., p. 182.

48 - En 1667, ces stalles, qui étaient encore au nombre de 58 mais dont 16 étaient « rompues », devaient empiéter sur la nef, et l'évêque ordonna « que ledit chœur soit retraissy et avancé vers le grand autel par ce moyen, la nef se trouvera agrandie » (Arch. dép. Gironde, G 609).

49 - J.-A. Brutails, *Album d'objets d'art existant dans les églises de la Gironde*, Bordeaux, 1907, pl. 44, l ; P. Roudié, *L'activité artistique...*, ouvr. cit., t. 1, p. 521, t. 2, fig. 244; Dorothy et Henry Kraus, *Le monde caché des miséricordes*, Paris, 1986, p. 217.